



Quimper, le 08 janvier 2010

**Le Président**

Madame, Monsieur,

Les 28 et 29 janvier 2010, je soumettrai à l'approbation des conseillers généraux, le budget départemental de l'année 2010.

Le projet de budget traduit notre vision partagée du développement de notre territoire, nos objectifs de solidarité et prévoit les moyens pour réaliser les actions qui y concourent.

Par la diversité de ses compétences, le Département est tous les jours aux côtés des Finistériens : la petite enfance, les personnes âgées et handicapées, les routes, les collèges, les services d'incendie et de secours, la protection de l'environnement, l'insertion des personnes en difficultés.

Nous considérons également qu'il est nécessaire d'accompagner les communes à réaliser leurs projets, d'agir pour soutenir l'activité économique et l'emploi, de rendre la culture et le sport accessibles à tous, de permettre à la vie associative de jouer pleinement son rôle de dynamique collective au service de la cohésion sociale.

La clause de compétence générale nous permet aujourd'hui d'intervenir dans tous les domaines qui présentent un intérêt pour le Finistère et pour ses habitants.

Le budget 2010 a été préparé dans un contexte rendu difficile par de nombreuses incertitudes :

- les difficultés économiques affaiblissent nos ressources alors que les besoins en solidarité augmentent, du fait de l'allongement de la durée de la vie ou de l'augmentation du chômage. En ce domaine, les compensations par l'Etat des allocations qui relèvent de la solidarité nationale (Allocation pour l'autonomie des personnes âgées, Prestation de compensation du handicap, Revenu de Solidarité active) ne sont pas à la hauteur des sommes réellement attribuées par le Conseil général.

- La réforme des collectivités territoriales, dont la première étape a été la suppression de la taxe professionnelle, nous inquiète : la limitation de nos ressources, la réduction de notre autonomie fiscale, seront autant de contraintes pour l'efficacité de nos politiques publiques et pour notre capacité d'initiative au service du Finistère.

C'est pourquoi, dans l'obligation de préserver nos équilibres budgétaires, nous allons devoir réexaminer la hiérarchie de nos actions, redéfinir le niveau du service public départemental.

Afin de vous présenter les évolutions de notre budget en 2010 et d'échanger avec vous sur les conséquences de nos choix dans les divers domaines où vous êtes impliqués, je vous invite :

**le lundi 08 février à 18h30**  
**au Centre culturel Arthémuse de Briec de l'Odet**

et compte vivement sur votre participation.

Bien cordialement,

**Pierre Maille**